



**Communiqué**  
**MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ**  
**CORONAVIRUS – COVID-19**

**POINT DE SITUATION N° 9**

Le 29 Mai 2020

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

Le **premier Conseil municipal** de cette mandature s'est déroulé lundi soir salle Jean Varnier avec, à l'ordre du jour, l'élection du Maire et de cinq adjoints : Patrick Bernier, Mylène Dupin, Patrick Gillet, Annick Dérobert, Christian Ferré. Je tiens à vous remercier à nouveau de votre confiance et à vous dire que vos élus sont tous mobilisés pour mettre en œuvre l'engagement pris d'Agir ensemble pour les Moutiers en Retz. Le prochain Conseil permettra la mise en place des Commissions.

Depuis hier, nous avons l'heureuse confirmation que **les restaurants et les bars pourront dès le 2 Juin, reprendre leurs activités** d'accueil d'une clientèle impatiente de retrouver ces lieux de convivialité. Dès ce matin nous avons envisagé ensemble comment favoriser l'aménagement des espaces pour permettre le respect des distances physiques sans trop réduire les capacités d'accueil. Les conventions établies avec les commerçants et les arrêtés venant modifier légèrement et temporairement les sens de circulation et les places de stationnement seront finalisés au plus vite dans le respect des intérêts de chacun et du bon usage de l'espace public en cette période exceptionnelle. Il reviendra ensuite à chacun de respecter et faire respecter les espacements et nouvelles modalités de consommation qu'imposent encore le risque de circulation virale.

Comme chaque année **à partir du 15 Juin nous retrouverons nos deux marchés par semaine**, le jeudi et le samedi. Nous conserverons l'organisation générale actuelle avec simplement un rapprochement raisonnable des étals au fil des semaines en restant attentifs à ce que le flux des clients demeure compatible avec les règles de distanciation physique.

**Les activités sportives** reprennent les unes après les autres avec des groupes réduits, en extérieur et en proposant des protocoles adaptées : cette semaine, le jardin de la mairie a accueilli le TAO, la gym Pilate prépare son protocole. Dans la seconde quinzaine de Juin certaines des activités proposées habituellement en salle devraient aussi pouvoir reprendre.

**La Bibliothèque** maintient les modalités actuelles de fonctionnement pour le retour des ouvrages mais donne la possibilité à partir du 2 Juin de manipuler les ouvrages pour opérer son

choix après utilisation du gel alcoolique. **Les enfants seront acceptés à partir de 10 ans**. Les aides individuelles pour résoudre les problèmes numériques, reprennent sur rendez-vous. Je remercie vivement l'équipe de bénévoles qui fait un remarquable travail.

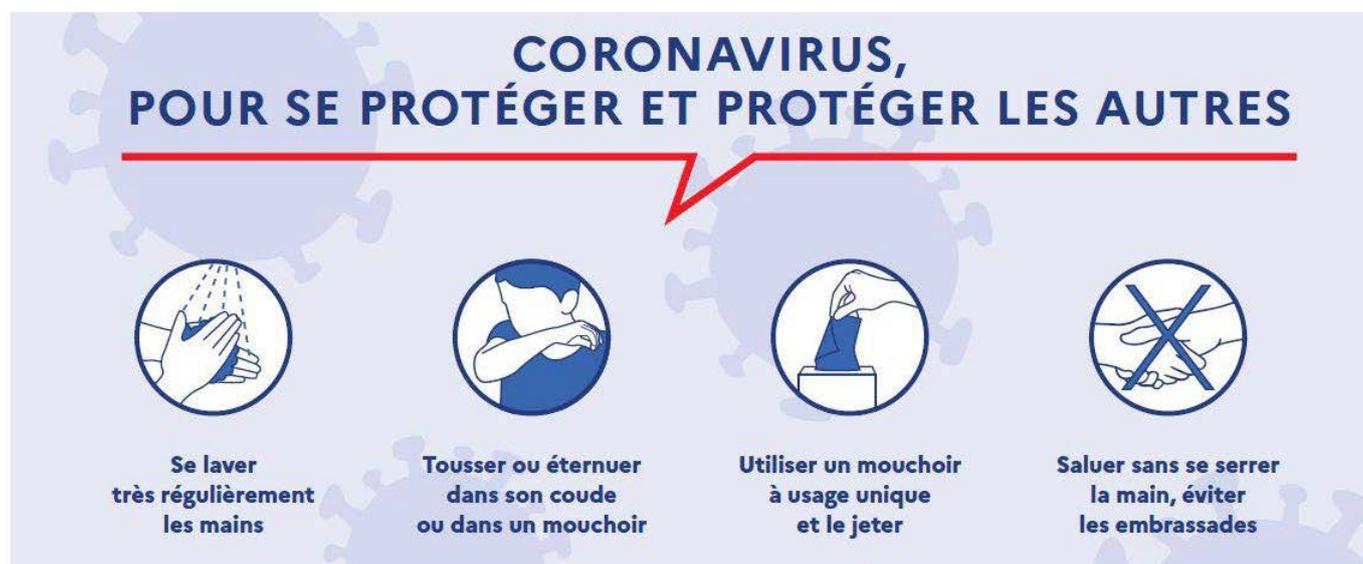
Les annonces gouvernementales concernant la reprise scolaire pour l'ensemble des enfants restent conditionnées au respect des protocoles établis pour respecter les distances. **Nous devons donc maintenir, à ce stade, les organisations mises en places tant à l'école qu'au restaurant scolaire limitant encore de fait notre capacité d'accueil.** N'hésitez pas à nous signaler la semaine prochaine les difficultés particulières que pourrait entraîner cette situation.

Dès que les décrets découlant des annonces gouvernementales seront pris, c'est-à-dire très probablement dès le 2 juin, les plages devraient être accessibles sans limitation aux activités dynamiques mais il conviendra, comme partout de conserver les gestes qui protègent et d'éviter les regroupements de plus de 10 personnes comme sur tout espace public.

Près de **400 masques lavables** ont d'ores et déjà été distribués aux habitants le samedi matin lors du marché ou en permanence mairie. La distribution se poursuivra sur le même mode. Je rappelle que les personnes qui ne peuvent pas se déplacer peuvent téléphoner en mairie (02 40 82 72 05) pour en demander le dépôt dans leur boîte aux lettres.

Je vous souhaite de profiter de cette belle semaine ensoleillée.

Le 29 Mai 2020  
Pascale Briand  
Maire des Moutiers en Retz



**Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces**

- **Proxi : 02 51 74 61 88**
- **Poissonnerie : 02 40 64 69 46**
- **Boucherie : 02 40 82 72 31**
- **Boulangerie : 02 40 82 75 47**
- **Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29**
- **La P'tite Place : 06 64 00 47 13 – système de restauration à emporter**
- **Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80**
- **La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23**
- **La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87**

- **Zone ostréicole de Lyarne**

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière.

**Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03**

- Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.

- **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
- **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
- **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
- **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
- **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
- **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**

- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

### Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter

- **L'aide aux entreprises** : le service DevEco est à disposition pour accompagner les entreprises en difficulté (problème administratifs, ...) - lien vers le post Facebook avec les coordonnées : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2926903797352956>
- **Les violences intrafamiliales en cette période de crise** : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2935839039792765>
- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>
- Lien vers le site internet : <http://www.pornicagglo.fr>